

Collectif 92 de défense de la Sécurité sociale et de ses centres

Soutenu par : CGT CPAM 92, FSU 92, Solidaires 92, SUD PTT 92, Syndicat de la Médecine Générale, Mutuelles de France 92, ATTAC 92, PS 92, PC 92, LCR 92.

Pour l'accès aux soins pour tous Contre les franchises médicales

L'instauration de trois nouvelles franchises sera présentée au vote du Parlement fin octobre : il faudrait payer 50 centimes à l'achat de chaque boîte de médicaments, 50 centimes chaque fois que l'on aura affaire à son kiné, son infirmier, 2 euros à chaque transport en ambulance.

Pour se soigner, il faut payer toujours plus !

Ces franchises s'ajoutent au forfait à chaque consultation et acte médical, au forfait hospitalier, au forfait sur les actes lourds, aux dépassements d'honoraires (de plus en plus importants), aux remboursements des médicaments, au ticket modérateur (part non remboursable par la Sécu),...

Plus ça va, plus on fait payer les malades ! Le forfait hospitalier a plus que quintuplé, il est passé de 20 francs (3€) à sa création en 1992, à 16 € aujourd'hui ! Le forfait par consultation ne devait pas augmenter. À sa création en 2005, le forfait de 1 € par consultation était plafonné à 1 € par jour quel que soit le

nombre d'actes. Par décret depuis le 1er août 2007, il peut aller jusqu'à 4 € par jour. Et demain ?

En plus de payer la Sécu et la complémentaire, il faut payer de sa poche en moyenne 240 € par an. Pour 900 000 malades, cette somme atteint 1000 €. Une personne sur cinq est déjà contrainte à renoncer à certains soins optiques ou dentaires.

Les mauvais prétextes se succèdent d'une année à l'autre : « maîtrise des dépenses de santé », « plan cancer » puis « plan Alzheimer » sont évoqués sans vergogne. Les communicants de l'Elysée ne savent plus quoi inventer !

Où en est le soi-disant déficit ?

Le financement de la Sécu serait assuré si :

- Les entreprises n'étaient pas exonérées de cotisations (26 milliards d'€ en 2007). Ces exonérations sont compensées à 90% par l'impôt, ce sont essentiellement les salariés qui paieront. Ce n'est pas encore suffisant pour le gouvernement qui envisage une TVA « sociale » se substituant à la part patronale des cotisations.
- Les stock-options versées aux dirigeants des grandes entreprises étaient soumises à cotisation (3 milliards).
- Les employeurs payaient leur dette (1,9 milliards).
- L'Etat payait ses dettes.
- Les accidents de travail étaient tous déclarés (15 milliards).

Il faut savoir que :

- 100 000 chômeurs qui retrouvent un travail c'est un milliard pour la Sécu.
- 1 % d'augmentation de tous les salaires apporterait 3 milliards à la Sécu.

En 1945, la Sécurité sociale a été créée pour que, riche ou pauvre, jeune ou vieux, nous soyons tous égaux dans l'accès aux soins : **chacun doit cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins**. C'est le principe de la solidarité à l'opposé de celui des assurances : plus on est malade, plus on doit payer.

Selon M. Sarkozy (discours du 18 septembre 07) « l'assurance maladie n'a pas vocation à tout prendre en charge ». Alors qui ? Les assurances privées veulent s'accaparer les milliards d'€ de nos cotisations et en tirer de substantiels profits. **Nous disons non !**

La Sécu est à nous, il faut la défendre et la développer.

Pas de loi sur les franchises !

Suppression de tous les forfaits et franchises !

Samedi 29 septembre, 14 heures

Gymnase Japy (2, rue Japy)

75011 Paris
(Métro Voltaire)

**CONTRE LES FRANCHISES MEDICALES
POUR L'ACCES AUX SOINS POUR TOUS**

4 heures de débat et mobilisation :

- ▶ **Franchises ou solidarité**
- ▶ **Inégalités sociales et environnementales dans la santé**
- ▶ **Amplifier la mobilisation**

Act up ; Aides ; Alter Ekolo ; Association de défenses des malades invalides et handicapés (AMI) ; Association des Médecins Urgentistes de France (Amuf) ; Appel contre la Franchise ; Association Nationale des Médecins Référents (AMedRef) ; ATTAC France ; CADAC ; Collectif féministe Rupture ; Collectif « La Santé n'est pas une marchandise » ; UD CGT Paris ; CGT de l'administration centrale des Affaires sociales ; CNDP ; Confédération paysanne ; Convergence citoyenne ; Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services publics ; Collectif des Médecins Généralistes pour l'Accès aux Soins (CoMéGas) ; Coordination des Collectifs unitaires anti-libéraux ; Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité ; Coordination Femmes Egalités ; Fondation Copernic ; FSU ; Homosexualités et socialisme ; LCR ; Les Alternatifs ; Les Verts ; LMDE ; Lutte ouvrière ; Mars-Gauche républicaine ; MNCP ; MRC ; ONSIL ; Parti Socialiste ; PCF ; MJS ; PCOF ; PRCF ; PRS ; Résistance sociale ; Syndicat de la Médecine Générale (SMG) ; SNCDS ; SNES ; SNICS-FSU ; Sud Education ; SNUIPP-FSU ; Syndicat National des médecins de PMI (SNMP-MI) ; Union des familles laïques (UFAL) ; Union Nationale Alternative Mutualiste (UNAM) ; UNEF ; Union Syndicale Solidaires ; Union Fédérale Sud Protection Sociale ; Union fédérale Sud Santé Sociaux ; Union Nationale des Groupements Mutualistes Solidaires (UNGMS) ; Union Nationale des Retraités et des personnes âgées (UNRPA) ; Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)